

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER SUR L'ENTENTE
CONSTITUTIONNELLE DU LAG MEECH

Le Comité plénier du Sénat sur l'Entente Constitutionnelle du Lac Meach a
l'honneur de présenter son

TROISIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé à entendre des témoignages et faire rapport sur
l'Entente constitutionnelle du Lac Meach ainsi que les textes qui ont été approuvés par la
Sénat, a entrepris cet examen, conformément à son ordre de renvoi du jeudi 11 juin 1937 et
présente maintenant son rapport final.